

Le budget—M. Lapointe

Prenez, par exemple, les fameux \$500 aux propriétaires de maisons. Je trouve parfois que les projets du gouvernement ne revêtent jamais autant d'attrait qu'au moment où on les annonce. Vous rappelez-vous la promesse du premier ministre, durant la campagne électorale, visant à verser \$500 à chaque propriétaire d'une maison? Bon nombre de gens l'avaient trouvée très alléchante. A vrai dire, certains se demandaient si \$500 couvriraient même un mois d'inflation en raison de la montée en flèche du prix des maisons. Toutefois, la plupart des gens considéraient que c'était toujours mieux que rien. Il semble maintenant que le projet du gouvernement ne représentait pour ainsi dire rien.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a annoncé ce mois-ci, et il l'a répété aujourd'hui, que le programme entrerait en vigueur le 1^{er} novembre. Celui-ci comporte toutefois des conditions. Seules les personnes qui achètent une maison pour la première fois pourront profiter de la subvention de \$500. Il faudra acheter une maison neuve. Dans ma circonscription, le prix de la maison devra être inférieur à \$44,915. Le prix moyen d'une maison unifamiliale étant actuellement de \$52,318 à Newmarket et de \$51,060 à Aurora, il est probable que le gouvernement n'enverra pas beaucoup de chèques de \$500 dans cette région. En fait, il en sera probablement de même dans tout le Canada. Le ministre a évalué le coût de cette subvention à 2 millions de dollars; d'après ce chiffre, pour tout le pays, un acheteur sur 200 aura droit à la subvention. C'est ce que l'on appelle obtenir le plus de publicité possible pour le moindre effort.

Un aspect de la question du logement est peut-être négligé. Le gouvernement actuel ne tient pas compte des disparités régionales. Je veux dire qu'une personne habitant Toronto a besoin d'un revenu de 40 p. 100 plus élevé qu'un résident de Montréal pour acheter une maison. Par exemple, le prix d'une maison unifamiliale en Ontario est de \$46,899, alors qu'il est de \$32,600 au Québec. Pourtant, le revenu moyen en Ontario était de \$6,690 en 1972, alors qu'il était de \$6,286 au Québec, soit seulement \$400 de moins. Jusqu'à maintenant, cependant, le gouvernement a fait comme s'il s'agissait d'un problème national. Il n'a pas reconnu que si \$500 valent encore quelque chose, il faut plus de \$500 pour aider une personne de Toronto à acheter une maison comparable à une maison de Montréal. Les prix ne sont plus les mêmes et pourtant cet aspect n'a pas été reconnu ni pris en considération.

● (1720)

L'Orateur suppléant (M. Penner): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé.

[Français]

M. Charles Lapointe (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je vous remercie de bien vouloir m'inviter à participer à cet important débat sur le budget.

Il y a plusieurs années, soit 16 ans exactement, que le député de Charlevoix n'a pu s'adresser de ce côté-ci de la Chambre à ses honorables collègues. J'aimerais profiter de ce premier discours que j'ai l'honneur de faire aujourd'hui, monsieur l'Orateur, pour remercier la population de ma circonscription, qui a bien voulu m'accorder sa confiance lors des dernières élections. Le retour de Charlevoix au parti libéral, après 16 ans, signifie beaucoup pour moi, car le mandat qui m'a été confié est tout d'abord celui de venir exprimer à la Chambre et auprès du gouvernement les besoins de ma circonscription, et aussi celui de travailler

[M. Stevens.]

au sein du gouvernement libéral à l'établissement à travers notre pays de la société juste pour tous les Canadiens. C'est au nom de cet idéal que j'ai été élu, monsieur l'Orateur, et c'est ce que j'entends défendre aux côtés du très honorable premier ministre et de ses collègues du cabinet.

Le budget présenté par l'honorable ministre des Finances (M. Turner) répond exactement à ce double mandat, en ce sens qu'il a premièrement pour but d'alléger par diverses mesures le fardeau fiscal des faibles salariés, ce qui permettra d'aider ceux de notre société qui sont les plus vulnérables aux effets de l'inflation. Deuxièmement, le budget a pour but de faire profiter toutes les parties du Canada des richesses particulières qui sont parfois l'apanage d'une seule région.

En tant que député d'une circonscription où le taux de chômage se maintient malheureusement à environ 25 p. 100 à longueur d'année, on comprendra que c'est avec quelque appréhension que j'attendais le budget qui aurait pu n'être qu'anti-inflationniste. Heureusement, monsieur l'Orateur, le ministre des Finances a eu la sagesse et le courage de ne pas écouter les prophètes de malheur, et a présenté un budget expansionniste, qui permet aux habitants des régions défavorisées du pays d'entrevoir l'avenir avec espoir.

Les régions défavorisées, comme ma circonscription, doivent très souvent leur retard économique à l'éloignement des grands centres. C'est devant cette constatation qu'était énoncée dans le discours du trône une nouvelle politique des transports en faveur de ces régions éloignées, politique qui permettra aux habitants de ces régions de vivre au même rythme que la population des centres urbains.

Je désire à ce moment-ci, monsieur l'Orateur, rendre hommage à l'honorable ministre des Transports (M. Marchand), qui a su mettre en pratique toute sa vie durant, son idéal d'un Canada uni, ce que démontre encore une fois cette nouvelle politique dans le domaine des transports. Cette politique revêt une importance toute particulière pour ma circonscription, où il n'y a aucun service aérien régulier sur une distance de 450 milles, et où le service de chemin de fer ne dessert que le quart du territoire de Charlevoix.

J'ose espérer, monsieur l'Orateur, que nous serons en mesure dans un avenir rapproché de «ré-activer» les aéroports de Forestville et de Saint-Irénée, ce qui permettra à la population de Charlevoix de vivre au même rythme que la population des centres urbains, et aussi de profiter des services qu'offrent ces centres. Toujours dans le domaine du transport, il est important, monsieur l'Orateur, de maintenir nos ports en état de fonctionnement le long du Saint-Laurent. En plus de l'importance de ces ports pour l'industrie touristique et pour le commerce, il faut bien comprendre que nous avons toujours vécu dans la circonscription de Charlevoix en fonction du fleuve Saint-Laurent, et que l'utilisation des quais est pour nous bien ancrée dans notre mentalité.

Nous ne pouvons parler de inégalités régionales sans dire un mot du ministère de l'Expansion économique régionale, qui a été depuis sa fondation le principal moteur dans la réalisation de l'égalité des chances pour tous les Canadiens. Je crois très fermement en la vocation de ce ministère, qui devra se voir accorder des budgets de plus en plus élevés pour répondre aux besoins de toutes ces régions qui, dans le Canada, sont loin de participer à la spirale inflationniste et à la surchauffe de l'économie, mais qui doivent bien au contraire en subir tous les contre-coups. Il m'apparaît urgent que ce ministère, de concert